

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 8/2019

En date du 7 octobre 2019

Le Conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.

*Date de convocation : 30 septembre 2019*

Nombre de membres : **Présents** : J. BUREL, M-N BIDON, B. BOURDON Adjoints.  
en exercice : **15** D. LOPES, L. RISSE, L. WALCKIERS, J-V. PICHER, M. GAUDE,  
C. VON ROHLAND, L. ROUCOUSE

Nombre de membres :  
présents : **10** **Absents excusés** : V. BASILICATA pouvoir à B. BOURDON, J. FOURNIER  
pouvoir à J. BUREL, L. DUYSSENS pouvoir à M. GAUDE, S.CHAVAZ pouvoir à  
M-N BIDON

*Madame VON ROHLAND a été désignée secrétaire de séance.*

Le compte-rendu de la séance du 2 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### 1 – COMMISSIONS COMMUNALES :

#### 1-1 Urbanisme

- Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	ENVOI ADS AGGLO DECISION
09/09/2019	DP 00139719B0016	MEGALY Aurore	Parcelle AK 59 184 Les Mésanges Abri de voiture	02/10/2019 <b>DEFAVORABLE</b>

- Recours gracieux IMOTIS : décision du Tribunal Administratif

Le 10 septembre dernier, le Tribunal administratif a accordé un sursis à statuer. Un délai de 3 mois est requis pour déposer un permis modificatif.

- Point de situation PLUiH

Madame le Maire rappelle que l'enquête publique est en cours et prendra fin le 31 octobre 2019. Tous les documents sont à disposition des administrés pour consultation, un ordinateur est également à disposition pour une consultation en ligne.

Un commissaire enquêteur était présent le 25 septembre dernier, 4 observations ont été consignées dans le registre.

## 1-2 Travaux :

- Points sur les travaux et projets en cours

Portes extérieures des sanitaires de la salle polyvalente : une 1<sup>ère</sup> couche de lasure a été passée, un réglage est nécessaire pour la bonne fermeture des portes.

Vitres de la salle polyvalente : par rapport à l'exposition et les intempéries, certaines ont été endommagées plus que d'autres ; le changement se fera en 2 étapes avec le remplacement de celles de la salle du Jura dans un 1<sup>er</sup> temps.

Ecole : suite à la demande des enseignants, le pêcher sera enlevé, un buisson fleuri prendra sa place. Deux muriers platanes seront plantés, ce qui permettra d'avoir de l'ombre côté maternelle.

Local du foot : suite à une fuite d'eau, des travaux seront nécessaires. Une demande de devis est en cours.

Tennis : les travaux de réfection des terrains avancent bien, et sont satisfaisants.

Route de la douane : un appel d'offre va être lancé courant octobre pour un début de travaux au printemps 2020.

## 1-3 Finance :

- Pacte financier et fiscal de solidarité - Attribution 2019 des fonds de concours (aménagement et Sécurisation de la route de la Douane et de la route de l'Eglise, par le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité) (*Délib D2019-10-01*)

*Annule et remplace la délibération du 8 juillet 2019 (D2019-07-07)*

Madame le Maire rappelle que, par délibération en date du 26 octobre 2017, le conseil communautaire a approuvé le Pacte Financier et Fiscal de solidarité (PFFS).

Dans le cadre de ce pacte, la communauté d'agglomération mobilise, dans le cadre d'une logique de solidarité communautaire, plusieurs leviers de financement dont les fonds de concours.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, le versement d'un fonds de concours est autorisé sous les conditions suivantes :

- Pays de Gex Agglo participe au financement d'un équipement, hors de ses champs de compétences, réalisé sous maître d'ouvrage communale
- La commune, bénéficiaire du fond de concours doit assurer, hors subvention, une part de financement au moins égale au montant du fonds de concours reçu.
- Les deux collectivités locales doivent prendre une délibération concordante faisant apparaître :
  - Une présentation synthétique du projet
  - Un plan de financement détaillé mentionnant l'ensemble des financeurs et le montant de chaque subvention obtenue ainsi que le montant du « reste à charge HT » pour la commune
  - Le calendrier de réalisation de l'opération.

La conférence Intercommunale des Maires (CIM), qui conformément au PFFS examine et sélectionne les dossiers, s'est réuni le 20 juin 2019 et a sélectionné le projet de la commune de Sauvigny.

Au titre de l'année 2019, la CIM a défini les règles suivantes :

Descriptif du projet : aménagement de la route de la douane et de la route de l'église par le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité.

Plan de financement :

Dépenses		Financements		
Coût global HT	647 000.00 €	Département	Amende police	30 000.00 €
Coût des travaux HT	600 000.00 €	Pays de Gex Agglo	Fonds de concours	48 920.00 €
		Fonds propres commune	Reste à charge	568 080.00 €
Total des dépenses HT	647 000.00 €	Total des financements		647 000.00 €

Calendrier de réalisation : les travaux débiteront début 2020.

La commune s'engage à faire apparaître la participation du Pays de Gex Agglo sur tous les supports de communication utilisés par la commune dont, le cas échéant, sur le panneau d'affichage autorisant les travaux, dans chaque support de communication communal dans lequel sera présenté l'équipement ou les travaux réalisés mais également sur le site internet et dans la presse.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- Sollicite auprès de Pays de Gex Agglo le versement du fonds de concours pour un montant de 48 920€ à la commune de Sauverny dans le cadre des travaux de la route de la douane et la route de l'église
- autorise Madame le Maire à la signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

• Décision Modificative N°4 (*Délib D2019-10-02*)

M. le Maire adjoint propose les mouvements suivants pour équilibrer le budget en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

Fonctionnement dépenses :

C/60622 –Carburant		+ 1 000€
C/61521– Entretien de terrains	- 1 000 €	
C/61551 – Entretien matériel roulant		+ 2 000 €
C/61558 – Entretien autres biens mobiliers		+ 1 000 €
C/6226 – Honoraires		+ 2 000 €
C/615221 – Bâtiments publics	- 5 000 €	
C/6168 – Autres assurances		+ 200 €
C/6231 – Annonces et insertions		+ 1 200€
C/62878 – Remb. Autres organismes		+ 200€
C/63512 – Taxes foncières		+ 200€
C/615228 – Autres bâtiments		+ 500 €
C/61524 – Entretien de bois et forêts	- 1 300 €	
C/ 022 – Dépenses imprévues Fonct.	- 1 000 €	
	-----	-----
	<b>- 8 300 €</b>	<b>+ 8 300 €</b>

Investissement dépenses

C/2183 – Matériel de bureau et info.		+ 2 000€
C/ 20 – Dépenses imprévues invest.	- 2 000€	
	-----	-----
	<b>- 2 000 €</b>	<b>+ 2 000 €</b>

A l'unanimité le Conseil municipal accepte ces mouvements.

- Ecole : coût de fonctionnement

Sur l'année 2018, les coûts de l'école ( scolaire, périscolaire, TAP et cantine) s'élèvent à 312 000€, soit 31% des dépenses réelles de fonctionnement. Cela représente un coût de 2 461€ par élèves ( 2 426€ en 2017)

Concernant la cantine, sur l'année scolaire 2018-2019, 9 660 repas ont été servis aux enfants. Le total des dépenses (achat de repas, salaires et fluides) s'élèvent à 75 990€. Le montant payé par les familles est de 60 715€, la mairie participe à hauteur de 15 275€.

#### 1-4 Bibliothèque

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, que la bibliothèque municipale fonctionne avec l'aide du Département de l'Ain afin de permettre le développement de la lecture publique sur le territoire, sous la forme d'une convention, établie en 1988. Lors de la séance du 3 décembre 2018, Le conseil municipal a accepté de renouveler la convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale établie entre la commune et de Département de l'Ain et d'autoriser Madame le Maire à signer cette nouvelle convention.

Dans le cadre de la signature de la convention de partenariat avec le Conseil départemental, un arrêté portant sur le règlement intérieur ainsi que la copie de la délibération relative à la création de la bibliothèque sont requis.

La création est très ancienne et elle n'est plus adaptée à la situation actuelle, Madame le Maire demande aux membres du conseil l'autorisation de signer une attestation en ce sens.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Autorise Madame le Maire à signer l'attestation de l'existence de la bibliothèque municipale
- Approuve le règlement intérieur de la bibliothèque.

## **2 – COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :**

### 2-1 Conseil communautaire

Fonds de concours : rappel des modalités d'attribution.

Révision du PLUiH dans différentes communes, il est demandé de formuler les différentes demandes dans le cadre de l'enquête publique.

L'arrêté du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) a été présenté pour approbation. Le PCEAT comprend un programme d'actions sur 6 ans destiné à réduire les consommations énergétiques du territoire et l'émission de gaz à effet de serre, ainsi qu'à développer l'utilisation des énergies renouvelables

## **3 – DIVERS :**

- Réunion de l'Agglo à Grilly, étaient convoqués les différents propriétaires concernés par le tracé de la piste cyclable pour les communes de Versonnex, Sauverny et Grilly. Cette rencontre s'est faite sous tension et l'objectif ne pouvant pas être atteint, il a été demandé que chaque commune règle les problèmes avec leurs propriétaires.
- La Nuit est Belle, cette soirée a réuni 150 personnes malgré un ciel un peu nuageux. Madame le Maire remercie Louis pour la gestion de l'éclairage.
- Un Forum « bien vieillir » est organisé par Pays de Gex Agglo et le CLIC à l'espace de Vaise à Segny, lundi 11 octobre de 10h à 17h. Il sera proposé de tester sa santé et de faire connaître tout ce qui existe dans le Pays de Gex

- Le 11 octobre « une soirée Chaplin » est organisée avec la projection du film « le Cirque » et la présence du fils de Charlie Chaplin, Eugène Chaplin pour un moment d'échange et de partage autour de la vie de son père.
- AG sou des écoles, la même équipe repart pour cette année scolaire. L'accent sera mis sur les maternelles.
- Le voyage des aînés a eu lieu le 11 septembre, une sortie était organisée au Parc des Oiseaux avec une météo au rendez vous. Une soixantaine de personne des communes de Sauverny et Grilly ont participé à cette journée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance.
- Participation citoyenne : aujourd'hui on compte 16 référents pour notre commune. Afin de couvrir tous les quartiers du village, il manque des référents route de la Craz, au Pommeret, aux Fauvettes et aux Messanges.
- Pour faire suite aux différentes réunion PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), il a été émis l'idée de mettre en place des « forums » afin d'échanger sur différents sujets. Le premier sujet retenu concerne les panneaux photovoltaïques. Une rencontre avec les administrés de la Commune aura lieu le 17 octobre à 18h30 afin d'échanger sur cette thématique.
- A l'occasion des 25 ans de l'association « *Le Cancer du Sein, Parlons en !* » et de la 26<sup>ème</sup> campagne d'octobre Rose, la Mairie se mobilise et organise une marche rose le samedi 26 octobre. Le rendez vous est fixé à 9h00 devant la salle G. Bonnefoy pour un circuit de 8 ou 10 km à travers Sauverny, Grilly et Versonnex.
- La commission d'information et communication nous informe que le dernier et le 12<sup>ème</sup> bulletin de la mandature est en cours d'élaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra en Mairie le 4 novembre 2019 à 20h30.